

Guide du dépôt des mémoires de Master 2 de l'Université du Havre pour la diffusion électronique sur DUMAS

Qu'est-ce que DUMAS ?

- [DUMAS](#) (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) est une archive ouverte (base de données en accès libre sur Internet) dédiée aux mémoires d'étudiants à partir de Bac + 4.
- Le dépôt des mémoires sur DUMAS est fait par les bibliothécaires avec la double autorisation de l'étudiant et des enseignants.

Pourquoi diffuser son mémoire sur DUMAS ?

- Autoriser la diffusion de son mémoire sur DUMAS permet à l'étudiant de valoriser son travail et sa formation au plan national et même de lui donner une visibilité internationale.
- Le mémoire sera en accès libre pour tous. L'étudiant contribuera donc à la diffusion des connaissances et pourra être cité dans d'autres travaux.
- La diffusion de son mémoire en ligne protégera l'étudiant du plagiat, qui serait immédiatement repérable, alors même que la date de soutenance certifiera l'antériorité de son travail.
- Le mémoire sera conservé de manière pérenne.

Modalités pratiques du dépôt :

Le dépôt sera effectué par l'étudiant auprès de la Bibliothèque Universitaire, au Département d'Appui à la recherche.

Avant la soutenance :

L'étudiant autorisant la diffusion de son mémoire de master 2 sur DUMAS **remplit et signe le contrat de diffusion électronique** et le formulaire **d'autorisation de diffusion électronique** qu'il présentera lors de la soutenance, et qu'il se sera au préalable procuré auprès du Département d'Appui à la recherche de la Bibliothèque Universitaire.

Le directeur de mémoire utilise un **logiciel de détection de plagiat** (par exemple Compilatio) sur la version électronique du mémoire, afin de garantir l'originalité du travail réalisé par l'étudiant. **Le directeur de mémoire** s'assure que les emprunts sont clairement identifiés (guillemets) et que le nom de l'auteur et la source de l'extrait sont mentionnés.

Lors de la soutenance :

Le directeur de mémoire et le président du jury autorisent la diffusion du mémoire sur DUMAS en **signant le formulaire d'autorisation de diffusion électronique** préalablement rempli par l'étudiant. **Le président du jury indique si le mémoire doit être corrigé** avant sa diffusion.

Après la soutenance :

Si le jury a demandé à l'étudiant d'apporter des corrections à son mémoire, celles-ci doivent être effectuées avant le dépôt du mémoire sous forme électronique. L'étudiant doit alors faire viser ses corrections par son **directeur de mémoire** et lui faire **signer le formulaire de second dépôt électronique** qu'il aura lui-même préalablement rempli et signé.

L'étudiant transfère sur une **clé USB** la **version définitive** de son mémoire sous forme électronique. Le support choisi doit contenir au moins :

- un fichier source (Word, Open Office...)
- un fichier PDF
- un fichier texte de type Word ou Open Office contenant le résumé en français et éventuellement un résumé en anglais et des propositions de mots-clés en français et/ou anglais (1700 caractères maximum espaces compris pour chaque résumé)

Si l'étudiant n'a pas acquis les droits sur toutes les illustrations et autres documents dont il n'est pas l'auteur contenus dans son mémoire, c'est une version de son mémoire expurgée de ces illustrations et autres documents qu'il doit communiquer à la Bibliothèque Universitaire (un fichier source et un fichier PDF).

L'étudiant aura pris soin d'étiqueter sa clé USB afin d'indiquer ses nom, prénom, discipline et année de soutenance. Il aura donné des noms à ses fichiers du type :

- Nom_Prenom_Master-2-xxx.doc (si Word)
- Nom_Prenom_Master-2-xxx.pdf
- Nom_Prenom_Resumes-Master-2-xxx.doc

L'étudiant accompagne sa clé USB du **contrat de diffusion électronique** et de l'**autorisation de diffusion électronique** remplie et signée et le cas échéant du **formulaire de second dépôt électronique**. Le mémoire ne sera diffusé qu'avec l'accord de l'étudiant, de son directeur et du président du jury. Il dépose le tout à l'adresse suivante :

Université du Havre - Bibliothèque Universitaire
Département d'Appui à la recherche
25 rue Philippe Lebon
76600 LE HAVRE

Contacts

Pour toute question relative au dépôt et à la diffusion électronique des mémoires de Masters 2, merci de contacter la Bibliothèque Universitaire à l'adresse suivante : sandrine.conin@univ-lehavre.fr